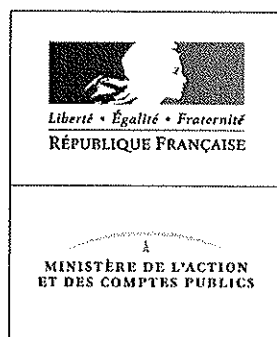

***Se former aux métiers
de responsable
d'administration des
Finances publiques
2020 - 2021***





DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
MISSION DE COOPÉRATION INTERNATIONALE
ÉCOLE NATIONALE DES FINANCES PUBLIQUES

Paris, le 26 septembre 2019

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous adresser la brochure de présentation des formations en cycle long que la Direction générale des Finances publiques (DGFIP) vous propose pour l'année 2020-2021.

Ces formations s'adressent **exclusivement aux cadres supérieurs des administrations financières étrangères (Direction générale des Impôts, Direction générale du Trésor, Direction générale de la Comptabilité publique, Direction générale du Cadastre).**

La brochure comprend deux offres de formation de longue durée :

- celle d'inspecteur des Finances publiques de l'École nationale des Finances publiques (ENFiP) ;
- celle du Parcours Administration fiscale, programme international 227 (grade master 2) de l'Université de Paris-Dauphine.

Depuis la rentrée 2018, une nouvelle formation statutaire des inspecteurs des Finances publiques a été mise en place par la DGFIP et l'ENFiP :

- Les inspecteurs stagiaires suivent désormais une formation en établissement comprenant:
 - un cursus commun à l'ensemble de la promotion des inspecteurs stagiaires de 4 mois (partie socle)
 - une formation spécifique à un métier (choix entre 5 blocs fonctionnels) d'une durée de 4 mois également.
- Pour ceux qui le souhaitent une formation pratique de 3 mois, organisée et pilotée par la MCI, dans une direction ou un service de la DGFIP peut leur être proposée.
- Une formation de formateurs d'une durée de quatre jours.

De nouvelles épreuves ont été mises en place depuis la session 2018-2019 pour l'examen probatoire qui comprend désormais :

- une épreuve sous la forme d'un questionnaire à choix multiple (QCM) ;
- selon le cursus choisi, une note de synthèse à rédiger à partir d'un dossier ou une épreuve de mathématiques ou d'informatique.

Aucune demande à concourir ne sera acceptée après le déroulement des épreuves.

Vous trouverez dans cette brochure le contenu indicatif de ces deux formations, ainsi que tous les renseignements utiles pour présenter des candidatures.

Le programme du cycle long d'inspecteur des Finances publiques est dense et le rythme des évaluations et contrôles des connaissances est très soutenu.

Par conséquent, nous attirons votre attention sur la nécessité de veiller particulièrement à la qualité des candidatures. La parfaite compréhension de la langue française est indispensable afin d'éviter que les stagiaires sélectionnés ne se trouvent en difficulté au cours du cycle de formation.

Nous vous remercions de veiller à ce que les dossiers soient remplis avec le plus grand soin par les candidats et vous demandons de les adresser, revêtus de vos avis, engagement de financement, signature et coordonnées mail, au Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France auprès de votre pays, en respectant impérativement les dates limites figurant dans la brochure.

P/Le Chef de la Mission
de Coopération internationale,
l'Administrateur des Finances publiques

Jean-Marc NIEL

Le Directeur de l'École nationale
des Finances publiques par intérim

Michel RAMIR

LES OFFRES DE FORMATIONS

CONDITIONS POUR CANDIDATER

≡ EXERCER DANS LES DOMAINES DE LA FISCALITÉ, DE LA GESTION PUBLIQUE, DU CADASTRE ET DE L'INFORMATIQUE ET AVOIR UN PROJET PROFESSIONNEL

≡ MAÎTRISER PARFAITEMENT LE FRANÇAIS ET LES OUTILS BUREAUTIQUES

≡ JUSTIFIER D'UN FINANCEMENT PUBLIC (FRANCE, PAYS, BAILLEUR)

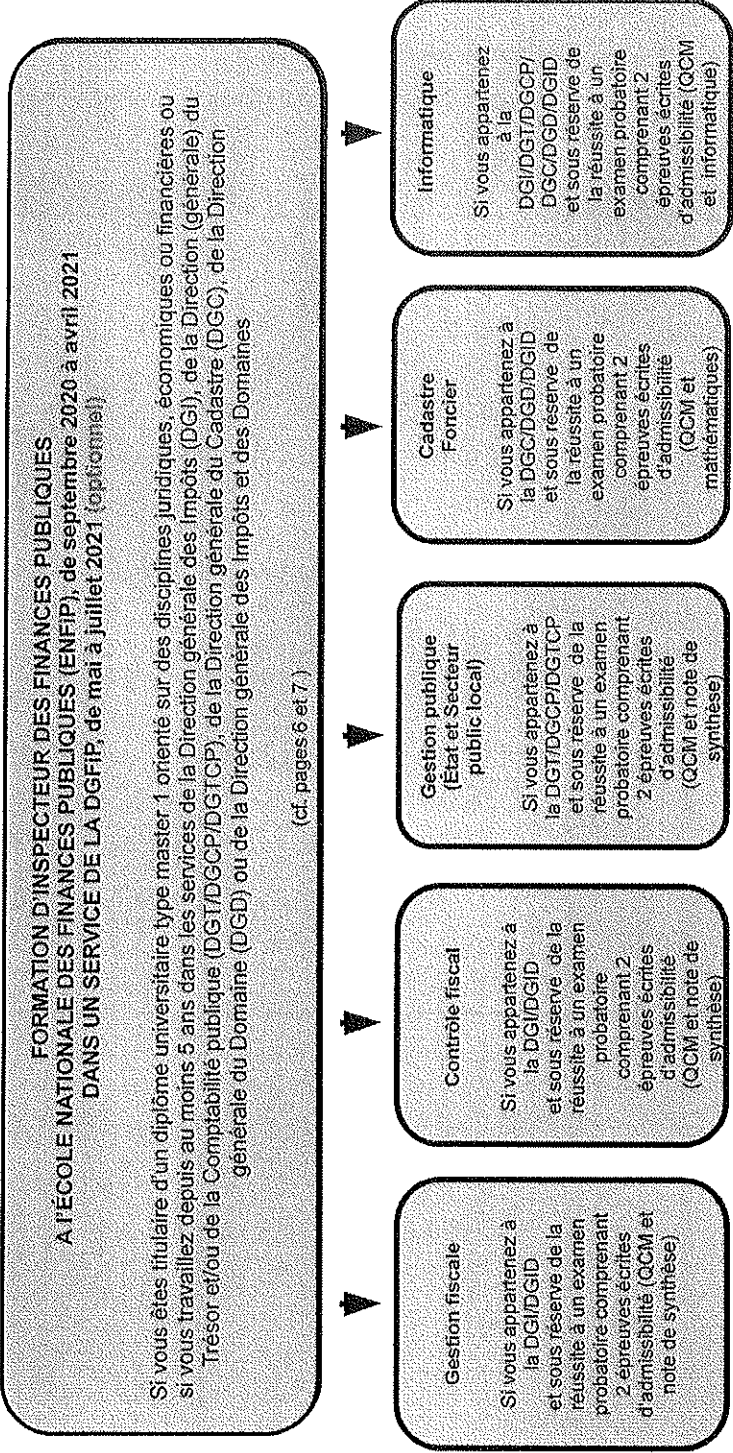
Seul, l'enseignement dispensé est pris en charge par la DGFiP ou l'Université. En revanche, les frais de vie sont supportés par les stagiaires qui doivent pouvoir disposer d'un minimum de 1 100 € mensuels (montant calculé sur la base d'une bourse taux unique de 920 € à laquelle s'ajoute une indemnité logement), hors coût du billet d'avion étranger/France/étranger et d'une couverture maladie (document exigé pour la délivrance du visa). Par ailleurs, des droits d'inscription d'un montant de 300 euros maximum doivent être réglés pour l'entrée à Paris-Dauphine.

Pour couvrir les dépenses de séjour en France, il est recommandé que les sommes allouées au candidat soient gérées par un organisme tel que **CAMPUS France** (siège : 28 rue de la Grange aux Belles – BP 73107 – 75462 PARIS CEDEX 10 – France et Tél. + 33.1.40.40.58.58) que les financeurs doivent contacter dès l'admission du candidat, afin de signer une convention dans les meilleurs délais.

Il est souligné que les dossiers ne comportant aucune indication sur le mode de financement ne seront pas examinés.

FORMATION D'INSPECTEUR DES FINANCES PUBLIQUES

// RÉUSSIR L'EXAMEN PROBATOIRE DE SÉLECTION A L'ENFiP



PARCOURS ADMINISTRATION FISCALE - programme international 227 (grade master 2)

≡ AVOIR RÉDIGÉ LE MÉMOIRE DONT LE SUJET N'EST ACCESSIBLE QUE SUR LE SITE DE L'UNIVERSITÉ PARIS-DAUPHINE

PARCOURS ADMINISTRATION FISCALE
programme international 227
(grade master 2)
A L'UNIVERSITÉ DE PARIS-DAUPHINE

D'octobre 2020 à fin juillet 2021

Si vous possédez une maîtrise (master 1) ou diplôme équivalent en droit ou sciences économiques et que vous appartenez à la DGI

(cf. pages 7 et 8)



Si vous êtes fonctionnaire de la DGI et sous réserve de vous être inscrit courant mai sur

le site <http://www.dauphine.fr/candidatures.mso.dauphine.fr>

Le numéro d'inscription permet d'accéder au sujet d'un mémoire de 8 pages à rédiger et de télécharger les pièces nécessaires à la constitution du dossier de candidature.
Tout dossier incomplet sera rejeté.

LE DÉTAIL DES FORMATIONS

LA FORMATION DES INSPECTEURS DES FINANCES PUBLIQUES

Ne sont pas autorisés à s'inscrire les candidats qui ont déjà suivi partiellement ou totalement cette formation ou qui ne l'auraient pas validée.

En cas de réussite à l'examen probatoire, la formation s'organise en 3 phases :

- en établissement :
 - 1- une formation socle de 4 mois de début septembre 2020 à fin décembre 2020 ;
 - 2- une formation métier de 4 mois de début janvier à fin avril 2021 dans un bloc fonctionnel (cf. ci-dessous)

Les fonctionnaires étrangers devront se prononcer sur le choix de la formation métier dès leur inscription (cf. fiche de candidature)

- dans une direction ou un service de la DGFIP :
 - 3- une formation pratique d'une durée de 3 mois qui sera organisée et pilotée par la MCI en liaison avec les directions et les services d'accueil des stagiaires.

≡ CONTENU

<p>La formation socle comprend</p>	<p>Un cycle ministériel de formation initiale commun, au cours duquel sont abordées :</p> <p>Un cycle d'enseignements consacré à l'acquisition des fondamentaux, à la connaissance de l'environnement professionnel, au positionnement du cadre A :</p> <p>Bloc fonctionnel gestion publique d'État (GPE) ou Secteur public local (SPL)</p> <p>Bloc fonctionnel gestion fiscale</p> <p>Bloc fonctionnel contrôle fiscal</p> <p>Bloc fonctionnel cadastre/foncier</p> <p>Bloc fonctionnel informatique</p>	<p>L'organisation des Ministères de l'Économie et des Finances, de l'Action et des Comptes publics ; la politique économique et financière ; la gestion des ressources humaines.</p> <p>Présentation des missions de la DGFIP, Management, Finances publiques, comptabilité, enseignements juridiques, rédaction administrative, recherche documentaire, bureautique et informatique</p> <p>Dans chacun des blocs fonctionnels, les enseignements dispensés sont consacrés à l'acquisition des savoirs et gestes professionnels propres au métier pour lequel le stagiaire est formé.</p> <p>L'objectif de cette formation est de permettre au stagiaire d'assimiler les fondamentaux, d'acquies les compétences techniques et managériales nécessaires à l'exercice de ses missions et d'appréhender son métier dans son intégralité</p>
<p>La formation métier dans un des 5 blocs fonctionnels ci-contre</p>		

≡ PÉRIODE

Du 1er septembre 2020 au 30 avril 2021 pour la formation à l'ENFIP et du 3 mai au 30 juillet 2021 pour ceux qui souhaitent suivre une formation pratique.

≡ **NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES**

25 places pour l'ensemble des établissements de Noisiel, Clermont-Ferrand et Toulouse, toutes filières confondues.

≡ **VALIDATION DE LA FORMATION**

Les fonctionnaires étrangers admis au cycle de formation initiale des inspecteurs des Finances publiques seront soumis aux mêmes règles d'évaluation des compétences en établissement que les stagiaires français.

À l'issue de la formation « socle » et de la partie métier suivie en établissement :

- un diplôme sera remis aux seuls stagiaires qui auront validé au moins les deux tiers des unités de compétences évaluées pendant la phase de formation en établissement,
- les stagiaires qui n'auront pas validé leur formation en établissement se verront décerner une attestation.

NB : Il est souligné qu'il ne sera déjvré aucun duplicata de certificat ou d'attestation. Le report ou redoublement de scolarité n'est pas pas possible.

≡ **LE DOSSIER DE CANDIDATURE**

Il est obligatoire et doit impérativement comprendre :

- La **fiche de candidature** à une action de formation longue, dûment complétée, avec photo d'identité récente en couleur, validée et signée par le Directeur du candidat (adresse mail indispensable) ainsi que par le SCAC ;
- Une lettre de motivation du candidat ;
- La copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- La copie certifiée conforme du diplôme indiqué dans la fiche de candidature.

Le dossier complet devra être adressé au SCAC près l'Ambassade de France par l'administration dont relève le candidat au plus tard le 4 novembre 2019.

≡ **CONTACTS**

Mission de Coopération internationale 86/92 allée de Bercy - Télédéc 916 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formatation@dgfip.finances.gouv.fr	Christine SOHIER Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 Carine GOMEZ Téléphone : + 33 1.53.18.03.45
École nationale des Finances publiques 10 rue du centre 93464 NOISY-LE-GRAND Cedex - FRANCE enfip@dgfip.finances.gouv.fr	Frédéric RIGAUX Téléphone : + 33 1.57.33.97.81 Marie-Hélène BARADAT Téléphone : + 33 1.57.33.87.04

LE PARCOURS ADMINISTRATION FISCALE - programme international 227 (grade master 2)

≡ **CONTENU**

L'enseignement de la fiscalité est placé dans son contexte économique. Il est délibérément ouvert au milieu international.

C'est une formation d'étude et de réflexion sur l'ensemble du dispositif fiscal d'un pays, sanctionnée par un diplôme d'études supérieures spécialisées du troisième cycle des études universitaires françaises.

Le programme comprend trois parties : Informations disponibles sur :

<http://www.dauphine.fr>

Formations/Masters/Droit/Administration fiscale - programme international

<http://administrationfiscale.dauphine.fr/fr/admissions.html>

1 - Les enseignements théoriques	2 - Les enseignements dirigés	3 - Le mémoire de recherche
<ul style="list-style-type: none">- Théorie des systèmes fiscaux ;- Politique fiscale ;- Fiscalité internationale ;- Administration de l'impôt ;- Économie générale ;- Méthodologie et travail collectif- T.V.A.	<ul style="list-style-type: none">- Législation fiscale ;- Gestion de l'impôt et procédures fiscales ;- Conventions internationales ;- Réforme fiscale et développement ;- Théorie économique de la fiscalité ;- Systèmes d'information ;- T.V.A.	L'étudiant choisit, en début d'année universitaire, un sujet de mémoire qu'il propose à un directeur de recherche. Ce mémoire devra être remis en août 2020 et sera noté. Pas de soutenance orale.

≡ **PÉRIODE**

D'octobre 2020 à fin juillet 2021

≡ **NOMBRE DE PLACES DISPONIBLES**

25 places environ

∕ LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Il est obligatoire et doit impérativement comprendre :

- La fiche de candidature à une action de formation longue, dûment complétée, avec photo d'identité récente en couleur, validée et signée par le Directeur du candidat (adresse mail indispensable) ainsi que par le SCAC ;
- Une lettre de motivation du candidat ;
- La copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- La copie certifiée conforme du diplôme indiqué dans la fiche de candidature.

Le dossier complet devra être adressé au SCAC près l'Ambassade de France par l'administration dont relève le candidat avant le 05 mai 2020.
Le candidat doit également déposer sa candidature entre le 5 et le 28 mai 2020 sur le site de l'Université de Paris Dauphine :

<http://www.dauphine.fr/fr/formations-et-diplomes/candidatures/calendrier-candidatures-mso.html>
<http://administrationfiscale.dauphine.fr/fr/admissions.html>

∕ LA RÉDACTION OBLIGATOIRE D'UN MÉMOIRE

Le candidat peut accéder au sujet de mémoire lors de son inscription, entre le 05 et le 28 mai 2020, sur MY CANDIDATURE.

Le mémoire doit être téléchargé avant la date de clôture des candidatures.

les candidats sont informés de la décision du comité de sélection sur l'application MY CANDIDATURE (en juillet 2020) et par mail.

∕ CONTACTS

Mission de Coopération internationale 86/92 allée de Bercy – Télédoc 916 75574 PARIS Cedex – FRANCE mci.formation@dgifp.finances.gouv.fr	Christine SOHIER Téléphone : + 33 1.53.18.79.90 Carine GOMEZ Téléphone : + 33 1.53.18.03.45
Université de Paris-Dauphine Secrétariat du Master 2 Administration fiscale programme internationale 227 Place du Maréchal de Lattre de Tassigny 75575 PARIS Cedex 16 – FRANCE www.dauphine.fr	Catherine GOGUÉ-MEUNIER Téléphone : + 33 1.44.05.49.42 catherine.gogue-meunier@dauphine.psl.eu

FICHE DE CANDIDATURE
A UNE ACTION DE FORMATION LONGUE

**Dossier à transmettre à l'Ambassade de France
(Service de Coopération et d'Action culturelle)**

au plus tard le 04 NOVEMBRE 2019 pour l'ENFiP

avant le 05 MAI 2020 pour l'université de PARIS-DAUPHINE

Cette fiche sera **obligatoirement** complétée et signée par :

- ▶ le candidat,
- ▶ le Directeur général de l'administration dont relève le candidat,
- ▶ les services de l'Ambassade ou un autre bailleur de fonds.

1. Administration dont relève le candidat

Gestion publique

Fiscalité

Cadastre

2. Formation souhaitée (cocher la case utile)

STAGE PRATIQUE
(en option)
de mai à fin juillet 2021

Inspecteur des Finances publiques (bloc fonctionnel gestion publique)

École nationale des Finances publiques – Établissement de Clermont-Ferrand ou Noisiel
septembre 2020 à fin avril 2021

Inspecteur des Finances publiques (bloc fonctionnel gestion fiscalité).....

École nationale des Finances publiques – Établissement de Clermont-Ferrand ou Noisiel
septembre 2020 à fin avril 2021

Inspecteur des Finances publiques (bloc fonctionnel contrôle fiscal).....

École nationale des Finances publiques – Établissement de Clermont-Ferrand ou Noisiel
septembre 2020 à fin avril 2021

Inspecteur des finances publiques (bloc fonctionnel cadastre/foncier).....

École nationale des Finances publiques – Établissement de Toulouse
septembre 2020 à fin avril 2021

Inspecteur des finances publiques (bloc fonctionnel informatique).....

École nationale des Finances publiques – Établissement de Toulouse
septembre 2020 à fin avril 2021

Parcours Administration fiscale, programme international 227 (grade master 2)

Université de Paris-Dauphine
octobre 2020 à fin juillet 2021

(+ inscription en ligne obligatoire en mai 2020).....

Votre expérience professionnelle

Administration d'appartenance :

Date d'entrée dans votre administration :

▶ **Votre situation administrative actuelle**

Fonction/Grade :

Direction d'appartenance :

Service d'affectation :

.....

.....

.....

▶ **Résumé de votre carrière (y compris le poste actuel) :**

Année	Grade	Service d'affectation	Fonctions exercées

Joindre impérativement une lettre de motivation

A....., le
(Signature du candidat)

**5. Engagement concernant le financement du candidat¹
(déplacement, frais de vie et couverture maladie) :**

☞ les formulaires ne portant aucune signature ne seront pas traités

Pour être admis définitivement à suivre la formation, les candidats doivent **obligatoirement** :

- disposer d'une bourse leur permettant de pourvoir complètement aux besoins d'une existence décente compatible avec le bon renom tant de l'État dont ils sont ressortissants que de l'école où ils souhaitent être appelés. **Ce seuil est fixé sur la base d'un montant mensuel de 1 100 euros** en référence au barème des bourses de stage habituellement attribué par le Gouvernement français aux auditeurs étrangers.
- **Disposer et justifier de la couverture maladie.**

Les sommes allouées au candidat devront être obligatoirement gérées par un organisme tel que CAMPUS FRANCE.

Engagement du Directeur général :

Le pays s'engage-t-il à assurer le financement de son candidat ? OUI NON

En cas de candidatures multiples, indiquer le nombre de financements accordés :

A....., le.....
(Cachet et signature du directeur)

Nom, prénom et qualité du signataire :

Engagement du chef de SCAC (Service de Coopération et d'Action culturelle) :

Le SCAC s'engage -t-il à allouer une bourse du Gouvernement français ? OUI NON

Si oui, détail de la prise en charge :

A....., le.....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom et qualité du signataire :

Engagement d'un autre bailleur de fonds

Un autre bailleur de fonds s'engage-t-il à financer le candidat ? OUI NON

Si oui, indiquer le nom et les coordonnées du bailleur, l'organisme chargé de gérer la bourse

A....., le.....
(Cachet et signature du bailleur de fonds)

Nom, prénom, qualité et adresse du signataire :

¹ Les financements privés ne sont pas acceptés

6. Attestation du niveau des connaissances en français :

Les services de l'Ambassade de France certifient que le candidat a une maîtrise courante de la langue française pour suivre et participer activement aux enseignements et examens (cours magistral, discussion en groupe, présentation d'un exposé...) et rédiger des notes techniques (dissertations, exercices, mémoires, commentaires...).

A....., le

(Cachet et signature)

Nom, prénom et qualité du signataire :